

APRÈS LE DOCTORAT

Après le doctorat, le docteur peut envisager notamment une carrière académique (enseignement supérieur) ou une carrière juridique.

Atelier d'aide à l'insertion professionnelle

Le [Service Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle \(SUIO-IP\)](#) propose aux doctorants des ateliers d'aide à l'insertion professionnelle.

Le réseau professionnel de l'Université Toulouse Capitole

Retrouver sur [le réseau Alumni](#) des offres d'emploi, de stages, des informations sur divers concours, des témoignages et expériences métier, etc.

Enseignement supérieur et recherche

Pour accéder à la fonction de maître de conférences ou de professeur des universités, il convient d'être qualifié.

- Qualification au CNU - Maîtrise de conférence

Vous trouverez toutes les informations relatives à la qualification sur le portail "[Galaxie des personnels du supérieur](#)".

Vous trouverez [sur ce lien le calendrier de la procédure d'inscription sur les listes de qualification 2021 aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités](#).

- Agrégation

Les concours nationaux d'agrégation permettent l'accès au corps des professeurs des universités. Vous trouverez toutes les informations relatives au concours d'agrégation sur le site du [Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche](#).

[Arrêté du 4 février 2014](#) ouvrant le concours national de l'agrégation en droit privé et sciences criminelles.

École d'avocats

Le nouveau docteur peut envisager une carrière d'avocat. Le diplôme de doctorat dispense de l'examen d'entrée du CRFPA. Le docteur doit s'inscrire dans une école d'avocats tel que l'[École des Avocats de Toulouse](#).